

### COMPTE RENDU CSE ET FS - MARS 2025

#### AVANT L'ORDRE DU JOUR

SUD rappelle que encore une fois des documents sont reçus hors délai et que l'ordre du jour est régulièrement modifié hors délai. Il nous est impossible de faire notre travail de représentants du personnel, de passer voir les équipes, recueillir vos avis si les documents préparatoires ne nous sont pas transmis dans les temps. SUD refusera désormais de donner des avis sur les documents transmis hors délai, hors urgences.

"C'est un problème d'organisation" est un refrain que nous entendons fréquemment quand nous expliquons à la hiérarchie que nous n'avons pas suffisamment de temps en service pour prendre en charge les patients correctement. Et bien là c'est pareil...

#### MÉTHODE D'ÉLABORATION DES CYCLES

La direction souhaite "consolider le rôle de l'encadrement dans la conception des cycles de travail". Une méthodologie est proposé aux cadres (notre d'information 23/2025)

SUD se permet d'apporter une vision plus large à cette méthodologie : les cadres doivent être formés pour établir des cycles et des plannings conformes à la réglementation. La Direction des soins a pour projet de le faire.

SUD vote POUR cette méthodologie et le projet de formation évoqué par la Direction des soins.



#### PRÉSENTATION DES CYCLES DES IDE DU SAU

Nouveaux cycles présentés pour inclure un poste d'IDE supplémentaire au SAU et augmenter le "temps UMHP". Le nouveau cycle doit également supprimer l'horaire de 8h-20h qui était effectué par les agents sur le poste "renfort" qui est devenu pérenne (confirmé par l'audit de la SFMU compte tenu du nombre de passages et des patients présents au SAU).

SUD vote POUR ce nouveau cycle, avec un point de vigilance sur une semaine où les agents pourraient être amenés à faire jour-nuit-repos-nuit. Nous serons attentifs aux retours des agents à ce sujet. SUD veillera également à ce qu'une réévaluation soit faite dans 3 mois.

#### PRÉSENTATION DES CYCLES DES ASH EN RÉANIMATION

Présentation des nouveaux cycles pour les ASH de réanimation. Deux horaires décalés : un en 09h et un en 09h30.

SUD demande à ce que les deux ASH par jour soient en 09h30, ce qui permettrait de faire des sorties plus "tardivement" le soir et augmenter le temps de présence pour le ménage quotidien. La direction est contre. Le profil des patients n'étant pas à 100% "réanimation", les deux horaires resteront comme présenté dans les cycles.

## RÉORGANISATION DU SERVICE BRANCARDAGE ET NOUVEAUX CYCLES

Deux agents du service interviennent pour nous faire part de l'augmentation de la charge de travail et de la fatigue physique et mentale croissantes, avec une perte de qualité de prise en charge des patients et un risque d'augmentation des arrêts de travail.

En étudiant le cycle proposé, SUD remarque qu'il y a plusieurs périodes où les agents dépassent les 48h/7j glissants. Nous comprenons que les agents souhaitent avoir des week-end entiers, cependant enchaîner des dizaines d'heures de nuit au delà de ce que la réglementation le permet augmente également la fatigue, le risque d'AT et d'accidents de trajet. SUD vote CONTRE cette proposition de cycle. La CGT et CFDT ayant voté POUR ce cycle est cependant adopté.

## EXPERIMENTATION DE LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR LES AGENTS DU SERVICE SOCIAL ET MODIFICATION HORAIRES SECRÉTARIAT SAU

Deux propositions reçues hors délai. Aucun avis ne sera donné à ce CSE. Affaire à suivre aux prochaines instances...

## MODIFICATION CYCLES IDE DE L'EHPAD DE GOLBEY

Nouveaux cycles élaborés en concertation avec les agents en tenant compte de leurs souhaits. Les IDE du service s'organiseront pour reprendre leurs week-ends de "remplacement".

SUD vote POUR.

## CONSULTATION DES DOSSIERS PATIENTS

La direction rappelle que la consultation d'un dossier patient ne peut se faire que dans le cadre de votre prise en charge. Vous n'avez par exemple pas le droit de consulter un dossier d'une "connaissance" ni consulter le dossier d'un patient qui serait hospitalisé dans un autre service. La direction fera une communication dans ce sens pour rappeler les "bonnes pratiques".



**ET NE  
SURTOUT PAS  
INVERSER LES  
DEUX !!**

## L'ANALYSE DE LA DIRECTION

Point d'information fait par le directeur.

Situation financière dégradée (-28 millions de déficit pour le CHED sans les aides de l'ARS, -5 millions avec les aides) malgré une augmentation de l'activité. Il faut cependant maintenir l'investissement pour l'attractivité.

Plusieurs points sont évoqués :

- maintien du Projet Médico Soignant Partagé
- arbitrage sur l'offre de soins
- limiter la fuite de l'activité dans le 54
- maintien des investissements biomédicaux stratégiques

L'ANAP (Agente Nationale d'Appui à la Performance) fait un audit et émet plusieurs recommandations :

- mise en place d'un logiciel de gestion de trésorerie
- facturation optimisée
- optimisation des plateaux techniques
- et bien d'autres...

La direction réaffirme son souhait de ne pas impacter la qualité et la sécurité des soins donc pas de réduction de personnel...ni d'augmentation ...

## LE POINT DE VUE DE SUD

Il ne faudrait pas oublier que ce déficit est avant tout le produit des politiques d'austérité successives, du sous-financement chronique de l'hôpital public et des logiques comptables imposées par le gouvernement, qui détruisent méthodiquement notre système de santé depuis des années...

Audit de l'ANAP, logiciels de gestion, optimisation des facturations, rationalisation des plateaux techniques... En clair : on gère l'hôpital comme une entreprise privée, avec des consultants, des outils de « performance », mais sans jamais remettre en cause le problème de fond...

L'hôpital public est là pour prendre soin de tous, même des plus précaires. Il n'est pas là pour être bénéficiaire...ne confondons pas avec le privé qui lui a pour but de faire déborder le portefeuille des actionnaires...

Pendant que les équipes sont déjà épuisées, que les arrêts maladie explosent, que le personnel fuit l'hôpital, et que les soignant-e-s en poste doivent déjà compenser à flux tendu, pas d'embauche = mise en danger des patient-e-s et des professionnel-le-s.

## QUESTIONS DIVERSES

- Point sur le dispositif de signalement des actes sexistes, sexuels et des faits de harcèlement.
  - SUD a été le premier à poser la question à la direction sur cette obligation réglementaire. Une procédure est publiée sur le portail qualité depuis juin 2024. Le 15/10/2024 la FS émet un avis unanime défavorable à cette procédure telle qu'elle a été écrite. SUD déplore que depuis, un groupe de travail continue à l'échelle du GHT mais aucune application concrète au CHED...
- Point sur le service Médecine Personnes âgées :
  - recrutement difficile de spécialistes et nécessité de faire appel à des remplaçants
  - la direction réaffirme sa volonté de garder ouvert le court séjour gériatrique et l'équipe mobile
- Remise à zéro des comptes d'heures :
  - SUD met à nouveau la direction devant la réglementation : un compte d'heures négatif au 1er janvier 2025 doit être remis à zéro si l'agent n'a pas d'absence injustifiée. Contactez nous si vous êtes concerné-e

## POINTS ABORDÉS EN FORMATION SPÉCIALISÉE

- Approbation du compte rendu du 18/12/2024 et du 07/01/2025 : validation du contenu, signalement de l'absence de secrétaire de séance. Pour cette session, Mme HOUOT de la CGT est désignée.
- Bilan des accidents de travail : 64 jours d'arrêt de travail a été recensés. Notre direction nous conseille de faire des photos à joindre aux déclarations, notamment en ce qui concerne le matériel défectueux.
- Projet de déménagement de l'administration au sein du bâtiment Schumann : fin des travaux prévus fin juin avec un emménagement prévu pour juillet.
- Installation d'une caméra de surveillance dans les locaux des services techniques : seules les personnes habilitées par la préfecture pourraient visionner les images, qui resteront stockées 15 jours sur disque dur.
- Cuisine de Golbey et condensation excessive : Mr Clerc qui n'avait pas connaissance de ce problème se rendra sur place.
- PAPRIACT 2025 : avis favorable de la FS
- Nouveaux lave-vaisselles trop petits en MIMIT et Médecine B :
  - changement des plateaux et échelles prévu.
- Travaux en stérilisation / Bloc endoscopie :
  - Question déjà évoquée de nombreuses fois aux précédentes instances par l'ensemble des syndicats.
  - SUD a été interpellé par des agents et a rencontré Mr Clerc :
    - niveau sonore ne dépasse pas 80dB
    - mesure des débits conforme et nouvelle explication aux agents des outils disponibles
    - mesures d'air seront faites par un bureau de contrôle en avril 2025
    - IMLM : réception du devis prochainement
- Informatisation dossier patient UCA/bloc/Consult Chir : projet d'informatisation confirmé par la direction, pour un éventuel déploiement début 2026 ??
- Point sur le don de la Fondation des Hôpitaux de France et fresques imagerie etUSIC
  - Le devis pour l'USIC a été accepté. La direction n'a rien reçu concernant l'imagerie.
- Application pour compatibilité pacemaker et IRM
  - doit être mise en place le lendemain de la FS. Dans les faits, SUD est passé le surlendemain et l'application n'est toujours pas opérationnelle... le service informatique est en attente de google et de la validation de l'achat en ligne de cette application..



Syndicat SUD Santé Sociaux - CH Emile Durkheim  
syndicat.sud@ch-ed.fr Poste 23909 - 03.29.68.39.09